



Société ABC arbitrage
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 953 742 euros
Siège social : 18, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris
400 343 182 RCS Paris

Rapport spécial du conseil d'administration sur les attributions d'actions de performance
Année 2024
Article L. 225-197-4 du Code de commerce

Le présent rapport spécial a pour objet de décrire à l'assemblée générale, conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, les opérations d'attributions gratuites d'actions de la société¹, réalisées par le conseil d'administration, durant l'année 2024 et les opérations autorisées les exercices précédents pour lesquelles les actions n'ont pas été définitivement attribuées.

Les différentes assemblées générales ont fixé à deux ans la durée minimale de la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions aux bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve des conditions déterminées par le conseil d'administration, et a fixé la durée minimale de la période d'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires à deux ans à compter de la date d'acquisition définitive des actions.

Lors de chaque décision, le nombre maximum d'actions de la société susceptibles d'être attribuées gratuitement en vertu de cette autorisation a été fixé par l'assemblée générale à 10 % du capital de la société au jour de l'attribution par le conseil d'administration.

L'attribution définitive des actions est toujours assortie de conditions de performance et de présence.

¹ Ces attributions peuvent concerner les salariés des sociétés du groupe ABC arbitrage : ABC arbitrage, ABC arbitrage Asset Management, ABC arbitrage Asset Management Asia ou Quartys.



Société ABC arbitrage
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 953 742 euros
Siège social : 18, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris
400 343 182 RCS Paris

Rapport spécial du conseil d'administration sur les attributions d'actions de performance
Année 2024
Article L. 225-197-4 du Code de commerce

			2021 APE-3.2/2021	2021 APE-3.3/2021	2022 APE-3.1/2022
Date de l'assemblée générale extraordinaire			12 juin 2020	12 juin 2020	12 juin 2020
Date d'attribution par le conseil d'administration			11 juin 2021	11 juin 2021	10 juin 2022
Valeur des actions au jour de l'attribution			6,97	6,97	7,08
Date d'acquisition définitive			7 juin 2024	6 juin 2025	6 juin 2025
Valeur des actions au jour de l'acquisition définitive			4,39	en attente	en attente
MANDATAIRE	Actions attribuées	A Dominique CEOLIN, président directeur général d'ABC arbitrage	0	0	0
	Actions définitivement acquises	Par Dominique CEOLIN, président directeur général d'ABC arbitrage	0	0	0
SALARIÉS (hors mandataire ABC arbitrage)	Actions attribuées	Nombre total de bénéficiaires	2	2	6
		Nombre total d'actions attribuées	25 000	25 000	110 000
		Nombre total d'actions attribuées aux 10 salariés dont le nombre d'actions consenties est le plus élevé	25 000	25 000	110 000
	Actions définitivement acquises	Nombre total de bénéficiaires	2	2	5
		Nombre total d'actions définitivement acquises	17 440	18 234 ²	58 003 ³

² Compte tenu de la condition de présence et des résultats réalisés sur la période, 18 234 actions devraient être définitivement attribuées à 2 collaborateurs à la fin du premier semestre 2025.

³ Compte tenu de la condition de présence et des résultats réalisés sur la période, 58 003 actions devraient être définitivement attribuées à 5 collaborateurs à la fin du premier semestre 2025.



Société ABC arbitrage
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 953 742 euros
Siège social : 18, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris
400 343 182 RCS Paris

Rapport spécial du conseil d'administration sur les attributions d'actions de performance
Année 2024
Article L. 225-197-4 du Code de commerce

			2023 APE-3.1/2023	2023 APV-4.1/2023
Date de l'assemblée générale extraordinaire			9 juin 2023	9 juin 2023
Date d'attribution par le conseil d'administration			9 juin 2023	9 juin 2023
Valeur des actions au jour de l'attribution			6,01	6,01
Date d'acquisition définitive			en attente	19 septembre 2024
Valeur des actions au jour de l'acquisition définitive			en attente	4,56
MANDATAIRE	Actions attribuées	A Dominique CEOLIN, président directeur général d'ABC arbitrage	0	0
	Actions définitivement acquises	Par Dominique CEOLIN, président directeur général d'ABC arbitrage	0	0
SALARIÉS (hors mandataire ABC arbitrage)	Actions attribuées	Nombre total de bénéficiaires	7	5
		Nombre total d'actions attribuées	102 000	17 171
		Nombre total d'actions attribuées aux 10 salariés dont le nombre d'actions consenties est le plus élevé	102 000	17 171
	Actions définitivement acquises	Nombre total de bénéficiaires	6	5
		Nombre total d'actions définitivement acquises	en attente	11 943



Société ABC arbitrage
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 953 742 euros
Siège social : 18, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris
400 343 182 RCS Paris

Rapport spécial du conseil d'administration sur les attributions d'actions de performance
Année 2024
Article L. 225-197-4 du Code de commerce

			2024 APE-3.1/2024	2024 APE-3.2/2024
Date de l'assemblée générale extraordinaire			9 juin 2023	9 juin 2023
Date d'attribution par le conseil d'administration			7 juin 2024	7 juin 2024
Valeur des actions au jour de l'attribution			4,38	4,38
Date d'acquisition définitive			en attente	en attente
Valeur des actions au jour de l'acquisition définitive			en attente	en attente
MANDATAIRE	Actions attribuées	A Dominique CEOLIN, président directeur général d'ABC arbitrage	0	0
	Actions définitivement acquises	Par Dominique CEOLIN, président directeur général d'ABC arbitrage	0	0
SALARIÉS (hors mandataire ABC arbitrage)	Actions attribuées	Nombre total de bénéficiaires	11	4
		Nombre total d'actions attribuées	145 000	700 000
		Nombre total d'actions attribuées aux 10 salariés dont le nombre d'actions consenties est le plus élevé	135 000	700 000
	Actions définitivement acquises	Nombre total de bénéficiaires	11	4
		Nombre total d'actions définitivement acquises	en attente	en attente